



**COMPTE RENDU**  
**CAPL DE 1ERE AFFECTATION**  
**DU 20/10/2017**

**Au cours de cette CAPL les 18 agents C qui avaient été nommés dans le Nord au 2 octobre ont été affectés dans différents services du département :**

**1 agent était affecté en poste fixe et a obtenu son 1<sup>er</sup> vœu. La CGT a voté pour ce mouvement puisque l'agent a obtenu entière satisfaction.**

**17 agents étaient nommés comme ALD :**

- 5 ALD sans résidence sur le 591**
- 1 ALD sans résidence sur le 592**
- 2 ALD LILLE**
- 8 ALD TOURCOING**
- 1 ALD MAUBEUGE**

**Les organisations syndicales n'étaient pas appelées à se prononcer sur ce mouvement de type « mesures de gestion », celui-ci étant unilatéralement décidé par la direction en fonction des vacances d'emploi et ce parfois aux dépens des souhaits des agents.**

**La CGT a tout de même porté et obtenu des améliorations significatives sur les affectations de certains collègues.**

**La CGT constate et regrette que, malgré notre demande, la direction n'ait pas cette année encore accepté de fournir à la CAPL des cadres C les fiches de souhait des ALD ce qui a rendu très difficile le soutien des demandes de nos collègues.**

## **DECLARATION LIMINAIRE CAPL** **DU 20 OCTOBRE 2017**

**Avec près d'un agent sur trois en grève à la DGFIP, dont 35% à la DRFIP Nord avec des pointes à plus de 50% dans certains services comme par exemple, le CPS, 27 services fermés au public et plus de 10 000 personnes à la manifestation lilloise, la journée de grève et de mobilisation du 10 octobre dernier est un grand succès.**

**Pour la CGT, ce n'est pas une surprise, ce n'est que la conséquence du rejet de la politique actuellement menée à la DGFIP. Nous avons eu l'occasion de vous le dire à chaque réunion depuis des mois : nos collègues n'en peuvent plus de subir les restructurations, les suppressions d'emplois massives, les attaques sur leurs règles de gestions, sur leur statut, leur rémunération, d'être en plus présentés comme des « incapables » par leur ministère dès lors que la seule bonne idée est d'inventer un courriel pour les piéger. Nos collègues ont bien l'intention de lutter pour développer une autre conception du service public.**

**Pour les agents cette mobilisation c'est le désaveu des choix faits pour notre administration. Pour mémoire, depuis sa création la DGFIP n'a pas connu autre chose que des suppressions d'emplois et des restructurations. Qui peut encore aujourd'hui l'accepter ? Qui peut croire aux belles paroles sur notre rôle alors même qu'une nouvelle fois en 2018 nous devrions subir la plus grosse part des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, alors que l'horizon tracé n'est que rétrécissement de notre réseau et restructurations... Nous ne pouvons nous contenter des propos convenus de ministre qui nous « aime », nous trouve « stratégique » et bien d'autres choses. Nous ne voulons pas de compliment : nous voulons des actes, des moyens, pour notre administration. Nous voulons que nos collègues qui connaissent leurs missions soient entendus pour les organiser !**

**De plus, qui peut aujourd'hui se satisfaire d'annonces toujours plus lénifiantes sur nos missions, quand dans le même temps le gouvernement annonce clairement leurs suppressions ou les**

## **privatisations avec CAP 22 ?**

**La réalité est simple : 1600 suppressions d'emplois annoncées à la DGFIP... c'est autant que le chiffre de la fonction publique d'état. Ce n'est pas le message de la DG sur Ulysse qui nous dit qu'on a pu éviter le pire pour cette année, et annonce clairement par la suite les suppressions qui nous convaincra.**

**Cette mobilisation est aussi le désaveu de la politique salariale de ce gouvernement. De ce point de vue : la hausse de la CSG est une formidable escroquerie gouvernementale ! Non content de grever notre pouvoir d'achat, elle contribuera à saper le financement de la protection sociale. Nous revendication est simple : l'augmentation du point d'indice, la pierre angulaire de notre statut.**

**Elle est enfin le rappel des carences de l'administration en termes de conditions de vie au travail. Aujourd'hui à la DGFIP, on vit mal au travail. On a perdu le sens de notre travail sous le coup des réformes permanentes, et de budgets toujours plus maigres,**

**Face à cette mobilisation massive des agents le mépris de la direction générale est patent puisque pour toute réponse elle a décidé de s'attaquer à nos règles de gestion en transmettant aux OS représentatives 10 fiches préparatoires au GT Mutations qui s'est tenu hier.**

**Avant même la concertation avec les organisations représentatives des personnels, le Directeur Général communique via l'intranet pour annoncer lui-même les évolutions à venir. Dans une totale hypocrisie, il présente ses décisions comme si elles étaient guidées par l'intérêt des agents, alors qu'il entend uniquement donner plus de latitudes à l'administration dans la gestion des effectifs...**

**Les règles actuelles de mutation, bien qu'imparfaites de par la façon dont l'administration gère les effectifs, ont fait l'objet de longs échanges lors de leur élaboration. Elles sont aujourd'hui totalement remises en cause :**

**✓ Les cadres A, B et C seront affectés au département ! Ce serait la fin des RAN, après une étape d'élargissement de certaines d'entre elles.**

- ✓ **La règle de l'ancienneté, présentée comme une des « rigidités qui fixent les règles d'affectation » ne sera plus garantie, l'administration se prévalant des nécessités de service pour y déroger.**
- ✓ **Le mouvement complémentaire C serait supprimé.**
- ✓ **Le délai de séjour sera rallongé à 2 ans entre deux mutations pour l'ensemble des agents ! Il s'appliquera aux mouvements nationaux et locaux. Ainsi, les agents mutés dans le mouvement général du 1er septembre 2018 ne pourraient muter qu'à partir du 1er septembre 2020 !!!**
- ✓ **Le délai serait de 3 ans sur un poste de 1ere affectation (après recrutement ou promotion dans une autre catégorie).**
- ✓ **Le mouvement serait le plus abouti possible dès le projet : l'utilité des suites serait donc toute relative. Tout ceci est bien en adéquation avec la réduction du droit des élus, voulue unilatéralement par la DG en 2016...**
- ✓ **Les postes à profil seront remplacés par des postes au choix.**

**La DG propose de préfigurer cette adaptation de la procédure d'affectation avant sa généralisation : Ainsi cette préfiguration serait menée dans quelques directions volontaires pour être généralisée en 2020 !!!! S'agissant des IDIV administratifs, cela s'appliquerait dès 2018...**

**Ces documents préparatoires au GT mutation sont honteux et totalement inacceptables. La DG veut des agents taillables, corvéables et déplaçables à merci.**

**La CAPL de ce jour se tient suite à notre demande, puisque vous n'aviez pas jugé bon de consulter les représentants du personnel pour ce mouvement.**

**Force est de constater que son ampleur est limitée, il semble pourtant que vous ayez de grosses difficultés à le dérouler correctement. Qu'en sera t' il quand tous les agent seront nommés ALD département ? Les services sont il a ce point en situation de pénurie d'effectif pour que vous éprouviez tant de difficulté à effectuer un simple arbitrage pour 17 agents.**

**En tout état de cause nous sommes très inquiets sur l'avenir de notre CAPL. Surtout à l'aune de votre décision unilatérale de modification de son règlement intérieur visant à réduire drastiquement les droits des représentants suppléants et nous obligeant de facto à refuser de siéger à la première convocation de cette CAPL.**